

20^e La Fête du VOISINAGE

ORGANISER UNE FÊTE ÉCORESPONSABLE

Espace MUNI souhaite encourager tout organisateur d'événement, petit ou grand, à proposer à la Fête du voisinage des activités écoresponsables.

Cette fiche pratique est mise à disposition de toutes les personnes qui souhaitent entamer une démarche de développement durable. Vous y trouverez des actions concrètes et faciles à mettre en œuvre.

1 LIMITEZ LES ACHATS

Les activités de la Fête du voisinage ne se déroulent que pendant une seule journée. Ainsi, pensez à réduire au minimum les achats de produits et équipements utiles uniquement pendant l'événement, mais qui auront un impact environnemental à long terme, soit en réduisant et en réemployant les produits et équipements. Les choix écoresponsables sont souvent synonymes d'économie de moyen.

- Posez-vous les questions : Est-ce que cet achat est vraiment nécessaire ? Comment pourrais-je le contourner ?
- Évaluez les ressources et produits qui sont déjà à votre disposition;
- Privilégiez l'emprunt et la location.

2 ACHETEZ CONSCIENCIEUSEMENT

Lorsqu'un achat s'avère indispensable, assurez-vous d'évaluer toutes les options disponibles pour en minimiser l'impact environnemental :

- Considérez l'achat de produits d'occasion, par exemple sur des sites d'annonces classées;
- Évitez les grands fournisseurs multinationaux: privilégiez plutôt les fournisseurs locaux, et/ou détenant une politique de développement durable,

- ou encore les entreprises d'économie sociale ;
- Évitez l'achat de produits à usage unique ; privilégiez plutôt l'achat de produits réutilisables ou la réutilisation de ceux que vous possédez déjà;
- Privilégiez les produits peu ou non emballés;
- Choisissez des produits recyclables ou recyclés;
- Choisissez des produits équitables, biologiques et non toxiques.

3 LIMITEZ ET GÉREZ LES DÉCHETS

En limitant l'achat de produits à usage unique, vous limitez également la production de déchets. Veillez à trier et acheminer les matières résiduelles aux bons endroits pour en assurer la valorisation :

- Assurez le tri des matières résiduelles (déchets, recyclage, compostage, consignes, matières dangereuses) ;
- Mettez à la disposition des participantes et des participants des îlots de tri avec un affichage approprié (pictogrammes et/ou code de couleurs). Vous pouvez utiliser les pictogrammes de signalisation et de sensibilisation du site de Recyc-Québec.



4 RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Vous pouvez réduire votre impact environnemental en faisant des choix énergétiques éclairés ! :

- Choisissez un lieu accessible en transport en commun, à vélo ou à pied, et invitez les participantes et participants à opter pour un moyen de transport écoresponsable ;
- Limitez le temps d'utilisation d'équipements à forte consommation énergétique.

5 COMMUNIQUEZ DE MANIÈRE DURABLE

L'impression, sur papier et divers matériaux, constitue une part importante des déchets d'un événement. Il est possible d'envisager des alternatives à la production de documents imprimés ou de privilégier des pratiques de graphisme et d'impression durables :

- Privilégiez les canaux de communication numériques ;
- Évitez ou réduisez la distribution de documentations imprimées (dépliants, feuillets, etc.) ; encouragez plutôt les participantes et participants à consulter la documentation sur leurs appareils mobiles ;
- Évitez de produire des affiches en Coroplast ou autre dérivé de plastique ;
- Choisissez des fournisseurs aux pratiques durables (écographistes, imprimeurs écoresponsables) qui mettent de l'avant des solutions durables : réduction de la taille du document, maximisation de la durée de vie des produits (sans date), impressions recto verso, choix d'un papier local, 100% post-consommation, certifié FSC, sans chlore, etc.

